

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° DN152

présenté par

M. Giletti, M. Jacobelli, Mme Martinez, M. Berteloot, M. Boccaletti, M. Taverne, M. Rancoule,
M. Girard, M. Gonzalez, Mme Colombier et Mme Galzy

ARTICLE 7

À la dernière phrase de l'alinéa unique, après le mot :

« regard »

insérer les mots :

« de l'inflation, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Parallèlement à l'évolution du contexte sécuritaire, les conséquences économiques liées à l'inflation ces prochaines années doivent impérativement être prises en compte en cas d'actualisation du présent projet de loi. C'est en sens qu'est rédigé cet amendement.